

Questions orales

Les députés se souviennent-ils qu'hier, le gouvernement a promis qu'il écouterait attentivement tout ce que l'opposition aurait à dire avant de prendre une décision finale sur la mission en Bosnie? Le débat s'est poursuivi jusqu'à 21 heures hier, soit jusqu'à trois heures à Bruxelles, où se trouve le ministre des Affaires étrangères. C'est extraordinaire que le ministre ait pu rester éveillé à suivre le débat jusqu'à une heure aussi avancée. Il a ensuite travaillé le reste de la nuit pour bien intégrer toutes les idées de l'opposition dans le plan final du Canada, qu'il a approuvé ce matin.

C'est stupéfiant. Après être resté debout toute la nuit, ce ministre travaillant a été capable d'approuver définitivement la mission en Bosnie à la première heure, ce matin, tout cela avec la certitude réconfortante qu'il avait tenu compte de toutes les opinions exprimées ici hier. Je n'aurais jamais cru qu'une telle chose soit possible mais, comme le gouvernement dit toujours la vérité, ce doit bien être ainsi que ça s'est passé. N'est-ce pas, monsieur le Président?

* * *

LES ARMOIRIES ROYALES DU CANADA

M. Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'attire l'attention de la Chambre des communes sur les améliorations qui ont été récemment apportées aux armoiries du Canada. Elles mettent en valeur la devise de l'Ordre du Canada, la plus haute décoration de notre pays. Fait intéressant, ces améliorations ont été proposées, il y a plus de dix ans, par Bruce Hicks, membre de la tribune des journalistes. La devise «Aspirer à une patrie meilleure» devrait être adoptée par tous les députés de la Chambre.

En 1987, la reine approuvait l'utilisation limitée des nouvelles armoiries au Canada. En fait, quiconque est allé récemment à Rideau Hall les aura vues sur le vitrail, près de l'entrée. L'an dernier, la reine en a autorisé l'usage généralisé et on procède lentement à leur adoption de façon à ménager la bourse des contribuables.

L'an dernier, j'ai envoyé par voie électronique un modèle des nouvelles armoiries à tous les députés, les encourageant à les faire figurer dans leur en-tête et leurs publications lorsqu'ils feront une nouvelle commande. Le mois dernier, le ministre du Patrimoine canadien a attiré l'attention sur ces modifications lorsqu'il a rendue publique la dernière version des symboles du Canada.

Nous, les Canadiens, ne brandissons pas notre drapeau à tout bout de champ. Mais, pour ma part, je suis fier de mon pays et de ses symboles. J'applaudis le gouverneur général pour ce changement.

* * *

[Français]

LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.): Monsieur le Président, dans le quotidien *La Presse* de ce matin, nous apprenions que le

gouvernement du Québec est prêt à amorcer des discussions formelles avec Ottawa sur le transfert des fonds fédéraux destinés à la formation de la main-d'oeuvre. Cette nouvelle est très réjouissante, d'autant plus que c'est la ministre de l'Emploi, M^{me} Louise Harel elle-même, qui a demandé qu'une rencontre soit fixée au plus vite pour en discuter.

Ce développement m'apparaît très encourageant. J'espère que cela indique la volonté du gouvernement péquiste de reconnaître enfin le choix référendaire des Québécois et des Québécoises, et qu'il est prêt à tourner la page et à collaborer avec le gouvernement fédéral pour le bien-être et le sort économique du Québec.

• (1415)

Dans la mesure où les discussions qui sont entreprises sont menées de bonne foi et avec de la bonne volonté, je suis convaincu que de bonnes choses pourraient en découler, tant pour les travailleurs que pour les chômeurs.

* * *

LE BLOC QUÉBÉCOIS

M. Raymond Bonin (Nickel Belt, Lib.): Monsieur le Président, les grands quotidiens du Québec nous apprennent ce matin que le prochain chef du Bloc québécois ne serait qu'un chef intérimaire et que seuls les membres du conseil général du parti pourront voter lors de l'élection.

Comment trouvez-vous cela, un chef de passage, nommé par les représentants de l'établissement d'un parti, qui eux-mêmes ont été nommés par le chef sortant avant qu'il ne monte sur le trône du Québec? Des membres qui ont milité de bonne foi se voient écartés d'un processus aussi fondamental que celui du choix d'un chef, un chef qui part mais qui veut en même temps continuer de contrôler et de diriger ce qui se passera dans sa succursale outaouaise.

Le Bloc québécois vieillit mal et cet exercice de démocratie arrangé avec le gars des vues ne laisse espérer rien de bon pour le Québec lorsque le nouveau souverain sera finalement parvenu à se hisser sur le trône.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, hier, c'est unanimement que l'Assemblée nationale du Québec a réaffirmé le consensus québécois à l'effet que le Québec doit devenir le seul responsable des politiques de main-d'oeuvre et de la formation professionnelle. En conséquence, le gouvernement du Québec doit récupérer, avec juste compensation financière et sans condition, le contrôle et l'administration des services d'emploi et de main-d'oeuvre.